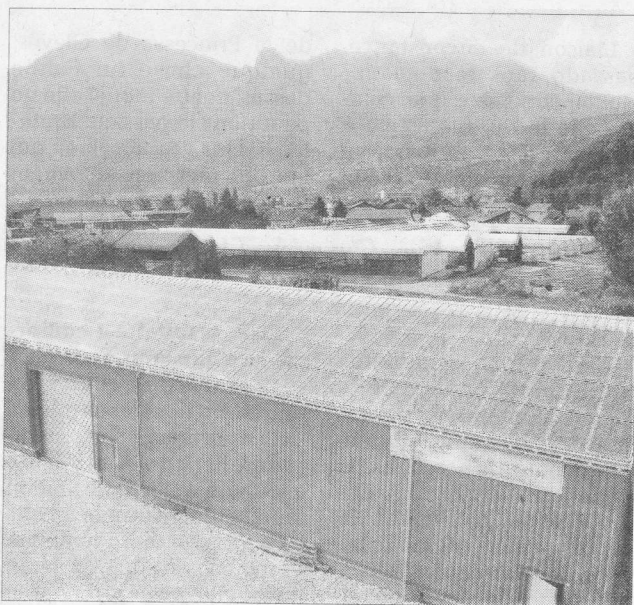


Un bâtiment vert et exemplaire

L est capable de produire l'électricité pour alimenter une petite quinzaine de foyers. Ce bâtiment de stockage, installé plaine de Conflans, est assez exemplaire en matière de développement durable. Sa propre consommation électrique promet d'être proche de zéro alors qu'avec les 160 modules photovoltaïques installés sur son toit, il affiche une puissance de 36 kilowatts crête (puissance théorique dans des conditions standards définies). Avec le soleil pour allié, ce bâtiment montre la voie : produire de l'électricité et ne pas en consommer. L'idéal !

Derrière ce bâtiment tout neuf, il y a d'abord une histoire de familles. Deux frères. Armand Mongellaz crée au printemps 2008 Astréo énergies à Bozel. Mode d'ordre de cette petite entreprise : « le solaire avant tout », comme le résume Stéphane Pollak, son « homme à tout faire ». « Au départ, nous avons travaillé pour des particuliers, mais face à la demande, nous nous sommes tournés vers des entreprises avec des projets de centrales de plus grande taille. »

C'est la première installation de cette ampleur en Tarentaise et dans le bassin albertvillois. Dans les prochains jours, une autre verra le jour



Plain de Conflans, le bâtiment de stockage est prêt... à stocker des matériaux pour l'entreprise de TP mais aussi à produire de l'électricité, venue à ERDF.

dans un bâtiment agricole, cette fois-ci, à Montagny.

À Albertville, c'est Claude Mongellaz, le frère d'Armand, patron d'une entreprise de travaux publics, qui a donné l'opportunité à Astréo énergies de voir le solaire en grand. Il avait besoin d'un nouveau bâtiment de stockage. Il a fait le choix du développement durable. Un choix « risqué », avec un réel coût puisque l'installation en panneaux

photovoltaïques double le prix du bâtiment. Mais un choix qui correspond à ses convictions.

La totalité de l'électricité vendue à ERDF

L'entrepreneur revendra la totalité de l'électricité produite à ERDF et prévoit, selon l'étude faite par Astréo, de rentabiliser son bâtiment en une dizaine d'années.

« Pour les industriels, il n'y a

REPÈRES

L'INSTALLATION

■ 283 m² de panneaux photovoltaïques, sur le pan sud du toit. Puissance : 36 kwc. Dans le local technique : deux onduleurs, des coffrets de protection, des compteurs de production et de consommation.

LE CONTRAT AVEC ERDF

■ Un contrat sur 20 ans. ERDF s'engage à acheter la totalité de l'énergie produite. Tarif : 60 centimes le kw/h (dont 28 centimes en raison du aspect du cahier des charges fixées par la Drire).

LE CHANTIER

■ Assurée par deux entreprises « qualifiées photovoltaïques » : Alpes charpentes Bozel et Vanoise électricité.

pas d'aides financières pour l'équipement, pas de crédit d'impôt » explique Stéphane Pollak, mais le tarif consenti par ERDF justifie l'investissement. ERDF rachètera l'électricité produite au prix de 60 centimes le kilowatt/heure alors qu'elle le vend 10 centimes aux particuliers.

Laurence VEUILLIN

Quatre mois d'attente avant d'être raccordé

Le bâtiment de la plaine de Conflans n'attend plus que d'être raccordé au réseau pour pouvoir produire et vendre son électricité. Mais il risque d'attendre jusqu'à... l'année prochaine. C'est ce que craint Stéphane Pollak, face aux délais que lui signifie ERDF.

ERDF Savoie ne dément pas. Et annonce même quatre

mois d'attente, une fois la demande déposée, afin d'établir « un devis, une offre adaptés aux particularités des domiciles de chaque demandeur et de réaliser les travaux ».

C'est l'afflux de demandes qui explique cette durée. En Savoie, au 1^{er} semestre 2009, 192 demandes de raccordement ont été déposées ; sa-

chant qu'au 31 décembre 2008, 286 producteurs photovoltaïques étaient recensés. C'est dire la montée en puissance du phénomène, même s'il s'agit surtout de petites installations chez des particuliers.

À l'échelle nationale, on est passé de 1 500 demandes en 2006, à 7 000 en 2007 et 25 000

en 2008. Et la production d'électricité photovoltaïque a progressé de 300 % en 2008 par rapport à 2007.

Face à cet engouement, ERDF souligne aussi avoir mobilisé des moyens supplémentaires et promet une simplification de la procédure de raccordement.